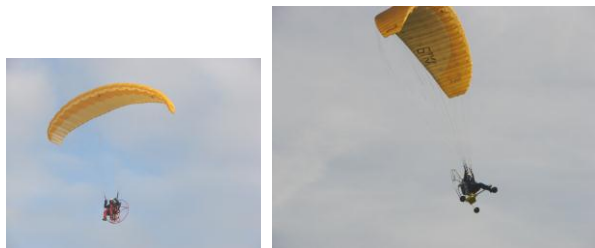




**Formules souples**, les séances se font sur rendez-vous selon vos disponibilités

## OFFRE DEBUTANTS

### **FORMATION au BREVET de PILOTE PARAMOTEUR décollage à pied ou en chariot**



Forfait décollage à pied :

1100 Euros comprenant

- 3 séances de « présentation » du vol en paramoteur comprenant des séances de décollage en treuillé (voir descriptif de la formation) pour lesquelles vous devrez verser un acompte de 250 Euros.

**A l'issue de ces 3 séances, vous restez libres de continuer ou pas votre formation.**

- cours théoriques
- technique de gonflage au sol
- décollage, évolution, atterrissage « seul à bord » sous instruction radio du moniteur (12 vols max)
- location du matériel
- 

**Pour tout public à partir de 15 ans avec certificat médical obligatoire**

(et autorisation parentale pour les mineurs)

Forfait décollage en chariot :

1300 Euros même principe que

ci-dessus

**FORFAIT VALABLE 1 AN**

**Remises spéciales :**

**Moins de 25 ans :**

- vous avez **moins de 25 ans**, bénéficiez d'une bourse jeune de **305 Euros** accordée par la FFPLUM